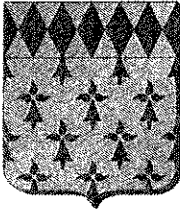


Mairie
de



Lespinassière

11160

Tél. : 04 68 78 04 23

Fax : 04 68 78 41 30

Monsieur Combettes
Vice-président en charge de l'eau
1, rue Pierre Germain
11 890 Carcassonne Cédex 9

Objet : Mise à disposition du réseau A.E.P (Adduction Eau Potable)

Monsieur Combettes,

En réponse à votre courrier du 23 septembre 2014 plusieurs points sont à éclaircir :

- par rapport à l'article 3, quelles sont les garanties de salaire pour le personnel en charge de l'Eau Potable sur notre commune ?

Pourra t-il finir sa carrière (inférieur à 5 ans) avec le même contrat (C.D.I.) qu'il a signé ?

Une collectivité n'ayant pas le droit de rémunérer un agent sans qu'une charge de travail ne corresponde, la commune ne peut pas prendre sur le budget général une charge de personnel qui est affectée uniquement à l'Eau Potable.

- Actuellement, notre délai d'intervention est inférieur à 1/2 heure. Notre surveillance du réseau est constante, grâce à la polyvalence de nos agents. Le coût lié à cette surveillance n'est pas excessif.

Comment allez-vous l'assurer avec 7 temps plein pour 73 communes ?

- Votre proposition de confier l'eau à des sociétés privées ne garantit en aucun cas un travail mieux effectué, ni même des temps de réaction plus rapide. Au contraire, les personnels intervenant dans le mille feuilles décisionnaire étant par nature déresponsabilisé, il en résulte que chacun se « couvre » ce qui rend le système inopérant.

La seule certitude que l'on puisse avoir, par retour d'expérience et par logique, est que les sociétés privées qui interviennent vont augmenter les coûts et diminuer le service. Déjà, des Maires s'en sont rendu compte : non-respect du renouvellement du réseau, délai d'intervention de plus en plus long, gestion des fuites à minima,...

Le cas de Lespinassière étant particulier (A.N.C., Eloignement), nous vous proposons, au vu des difficultés que vous rencontrez, de continuer à gérer notre réseau Eau Potable. A charge pour nous de vous démontrer chaque année que nos comptes sont sincères et justes.

Dans une période économique telle que nous la connaissons, je suis sûr que vous aurez à cœur de mesurer l'économie que serait cette solution pour la CAC et tous ses administrés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, nos sincères salutations.

Le Conseil Municipal de Lespinassière